
Transition Insertion 2020

Rapport annuel 2020

Brabant Wallon – Namur – Liège – Verviers – Huy/Waremme



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Table des matières

Brabant Wallon – Namur – Liège – Verviers – Huy/Waremme	1
Introduction	3
Historique et objectifs	4
ECOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2020.....	5
Bassins Liège – Huy-Waremme – Verviers.....	5
Bassins Namur – Brabant Wallon.....	6
ORGANISATION DE L’ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES.....	8
Enseignement de forme 2, en deux phases	8
Enseignement de forme 3, en trois phases	8
LEXIQUE	9
CHIFFRES DE L’ANNÉE 2020	11
Vue globale des jeunes suivis en 2020 dans les différents établissements scolaires :	11
Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE-DGEO	12
Répartition des élèves selon le genre.....	13
Répartition selon la forme d’enseignement suivi	13
Répartition des élèves selon le type d’enseignement suivi.....	14
RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2020	15
Élèves qui suivent un enseignement de forme 2	15
Élèves qui suivent un enseignement de forme 3	16
Une année mouvementée :	17
Le covid et ses impacts :	17
Insécurité sur le préfinancement du projet et départ coordinateurs pédagogiques :	18
Suggestions d’améliorations	18
Une dernière année, deux réalisations	20
Événement de fin de programmation	20
Transition scolaire : 2 parcours et 35 outils pour la réussir	20
LES COMITES.....	21
Comité d’accompagnement	21
Comité de suivi local	21
Comité pédagogique	22
RECU L REFLEXIF	23

Introduction

2020 année de clôture de la programmation 2014-2020 du projet Transition Insertion et année d'incertitude quant à la suite du projet.

Bousculée à bien des égards, cette dernière année scolaire a été parsemée de rebondissements et d'imprévus tout autant surprenants que déstabilisants.

L'arrivée de la pandémie et la succession des circulaires modifiant l'organisation de l'enseignement spécialisé selon les phases, les formes et la situation du Covid ont profondément impacté le projet Transition Insertion.

Pourtant, forts de leurs expériences et de leurs créativité, les référent-e-s-coordonateurs-trices du projet Transition Insertion 2020 ont travaillé avec acharnement pour mener au mieux la mission qui leur était confiée.

Adaptation des conditions de travail, maintien de l'espoir et plus tard du contact, organisation, perspectives d'avenir...ont finalement abouti sur la certitude de pouvoir continuer l'action une année de plus.

Une action comme une promesse d'avenir pour des jeunes parfois en grandes difficultés. Parions sur le fait que l'année supplémentaire sera le moment d'aller ensemble vers un nouveau projet.

Florence Guiot
Coordinatrice pédagogique

Historique et objectifs

Historiquement, le projet a pris naissance en 2006 au travers d'un questionnaire au sein de la FETAL :

« Que deviennent les jeunes qui quittent l'école et qui ne trouvent pas d'emploi en ETA ? »

Beaucoup de jeunes sortant de l'enseignement spécialisé semblaient rester inactifs durant de longues périodes, voire même plusieurs années, avant de trouver une possibilité d'insertion sociale ou professionnelle. Un groupe de travail se constitue afin de trouver des pistes pour réagir à ce constat. Le premier projet Transition/Insertion est écrit avec l'aide de l'EWETA, du CCGPE et de l'AVIQ.

Le projet est accepté en 2009. Différentes actions sont alors menées : recherche d'écoles et de partenaires, organisation du projet, création de la fonction de référent-e-coordonateur-trice, ... S'ensuit le démarrage de la première phase du projet « Transition Insertion » dans le courant de l'année scolaire 2009-2010 et son extension progressive jusqu'en 2014 au cours de laquelle 10 écoles adhèrent alors au projet.

Un nouvel appel à projet FSE est alors proposé en 2013 pour la période 2014-2020.

L'année 2014 sera une année de transition acceptée comme telle et subsidiée par le FSE. Elle verra entre autres choses, la création de la fonction des coordinateurs pédagogiques qui veillent au bon déroulement du projet dans les bassins concernés.

En 2015, c'est le démarrage de la nouvelle phase du projet Transition Insertion 2020.

14 écoles sont impliquées pour les zones de Liège (10) et de Namur (4). C'est également la première phase d'un autre projet « Transition Insertion » pour Bruxelles avec 5 écoles.

Durant l'année 2016, le projet a poursuivi son évolution ; 15 écoles y adhèrent. En effet, une école du Brabant Wallon a rejoint le projet, il s'agit de l'EPM de Nivelles et dans la zone de Liège, une école a quitté le projet, directement remplacée par l'EESSCFV de Verviers.

En 2020, 14 écoles adhèrent au projet, 8 pour la zone de Liège, 4 pour la zone de Namur et 2 pour le Brabant Wallon.

Chaque année, ce sont plus de 500 élèves de l'enseignement spécialisé forme 2 ou forme 3 qui participent au projet.

L'objectif étant de les faire bénéficier d'un accompagnement individualisé dans la conception, la mise en place et la concrétisation d'un projet de vie adulte pour leur vie après l'école.

ECOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2020

Bassins Liège – Huy-Waremme – Verviers

Ecole Professionnelle d'Ans (EPA)

118-120, rue du Zoning
4430 Ans
Tél : 04 246 44 21 - 04 246 29 05
castors.ans@sec.cfwb.be
www.epa-ans.weebly.com



EESCF « Le Chêneux »

Rue d'Ampsin, 9
4540 Amay
Tél : 085 31 41 39
eesscf.amay@sec.cfwb.be
www.lecheneux.be



Enseignement secondaire spécialisé libre Saint-Edouard

Route de l'Amblève, 88 Rue A. Bastin, 30
4987 Stoumont 4900 Spa
080 22 14 66 087 77 32 94
directionsted@gmail.com
<https://sites.google.com/site/ecolesaintedouardspa/>



Ecole L'Envol (Etablissement d'Enseignement Professionnel Spécialisé de la Communauté Française)

Rue du Herdier, 6
4400 Flémalle
04 275 58 88
<http://www.lenvol.be/html/index.php>



Institut Royal pour Handicapés de l’Ouïe et de la Vue (I.R.H.O.V)

Rue Monulphe, 78
4000 Liège
04 221 14 84
efc.irhov@ecl.be



EESSCF

Rue des Wallons, 59
4800 Verviers
087 31 65 36
directeur.eesscfv@skynet.be
<http://education.skynet.be/eesscfv/index.htm>



Rue des Wallons, 59 – 4800 Verviers
087/35 53 26
www.secondaire-mosaïque.be

**Ecole Centre Maghin-Marcel Louis
Rue Maghin, 22**

4000 Liège
04 227 30 31
ses.mom@ecl.be
www.ecoles.cfwbe/maghin



**Henri Rikir (Établissement d’Enseignement
Spécialisé Primaire et Secondaire de la
Communauté Française)**

Rue de Fexhe 76
4041 Milmort
04 278 56 90
escf.milmort@sec.cfwb.be



[Bassins Namur – Brabant Wallon](#)

Institut Mariette Delahaut (IESPSCF)

Rue de Sédent, 28
5100 Jambes
081 33 16 31
directionsecondaire@skynet.be
www.iespscf-jambes.be



EPSIS Claire d'Assise

Rue des Anges, 2
5004 Bouge
081 20 77 00
www.ecoleclairedassise.be

**Ecole des Forges**

Quai de l'Industrie, 28c
5590 Ciney
083 21 82 28
<http://www.ecolelesforges.ciney.be>

**Ecole Reumonjoie (EPES)**

081 44 92 40
Chemin de Reumont, 143
5020 Malonne
EPES.reumonjoie@tvcablene.be
<http://www.reumonjoie.be>

**Ecole Provinciale des Métiers (EPM)**

Chemin du Malgras, 4
1400 Nivelles
067 63 48 60
epm@brabantwallon.be

**Ecole La Cîme**

Rue Jean- Baptiste stouffs, 18
1332 Genval
02/633 49 76
Cwatterman.2094@ens.irisnet.be
www.ecolelacime.be



ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES

Le projet concerne les élèves suivant un enseignement de forme 2 ou de forme 3. Les jeunes sont suivis durant leur dernière année scolaire et un an après leur sortie de l'école.

Enseignement de forme 2, en deux phases

L'enseignement de forme 2 vise à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail adapté.

La phase 1 donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet professionnel.

Cette première phase sert à construire et développer la socialisation, l'autonomie et la communication à travers différentes activités tant en cours généraux qu'en cours pratiques dans différents domaines. Elle permet de dégager des pistes quant à l'orientation de l'élève après l'école. Le passage de phase s'opère lorsque le conseil de classe en collaboration avec la famille a pressenti le ou les milieux de vie qui conviendraient à l'élève après l'école.

La phase 2 sert à poursuivre les apprentissages en socialisation, autonomie et communication avec l'objectif de construire les savoirs qui seront nécessaires à son insertion future dans le ou les milieux de vie futurs pressentis (ETA, centre de jour, centre d'hébergement...).

La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle.

Stages :

Pendant cette phase, des stages **peuvent** être organisés dans le ou les milieux de vie pressentis.

Enseignement de forme 3, en trois phases

L'enseignement de forme 3 est une formation générale, sociale et professionnelle visant à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail ordinaire.

La phase 1 : constituée d'une année maximum d'observation et d'une seconde année où l'élève poursuit son travail de découverte dans une approche polyvalente d'un secteur professionnel.

La phase 2 : vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La phase 3 : débouche sur une qualification professionnelle dans un métier du groupe professionnel suivi par l'élève durant la deuxième phase.

La durée d'une phase est le temps nécessaire à l'élève pour acquérir les compétences exigées dans les différentes disciplines.

La décision du passage de phase est prise par le conseil de classe.

Stages :

Le stage est une activité éducative durant laquelle l'élève est immergé en entreprise. **Il fait partie de la formation.**

La durée en 2^{ème} phase : de 15 à 30 jours ouvrables

La durée en 3^{ème} phase : de 40 à 75 jours ouvrables

LEXIQUE

ACTIRIS	Office Régional bruxellois de l'Emploi
AGE	Administration Générale de l'Enseignement
AMO	Aide en Milieu Ouvert
AVUS	Activité de Valorisation et d'Utilité Sociale.
AViQ	Agence pour une Vie de Qualité
CAP AViQ	Contrat d'Adaptation Professionnelle AViQ
CCGPE	Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens
CEFA	Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance
CEFO	Carrefour Emploi Formation Orientation
CFISPA AViQ	Centre de Formation et d'Insertion Professionnelle AViQ
CISP	Convention d'Insertion Socio Professionnelle dans les CEFA
COF	Centre d'Orientat ion et de Formation
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPMS(S)	Centre Psycho Médico-Social (Spécialisé)
EFT	Entreprise de Formation par le Travail
ETA	Entreprise de Travail Adapté
EWETA	Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté

FOREM	Formation Emploi
FETAL	Fédération des Entreprises de Travail Adapté de la Province de Liège
FSE	Fonds Social Européen
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi
MIRE	Mission Régionale pour l'Emploi.
OIIP	Outil d'identification des intérêts personnels
OISP	Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle
ONEM	Office National de l'Emploi
PFI	Plan Formation Insertion
PIA	Plan Individuel d'Apprentissage
PIT	Plan Individuel de Transition
SAJA	Service d'Accueil de Jour pour Adulte
SPF	Service Public Fédéral
SRJ	Service Résidentiel pour Jeune
UNIPSO	Union des entreprises à profit social

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2020

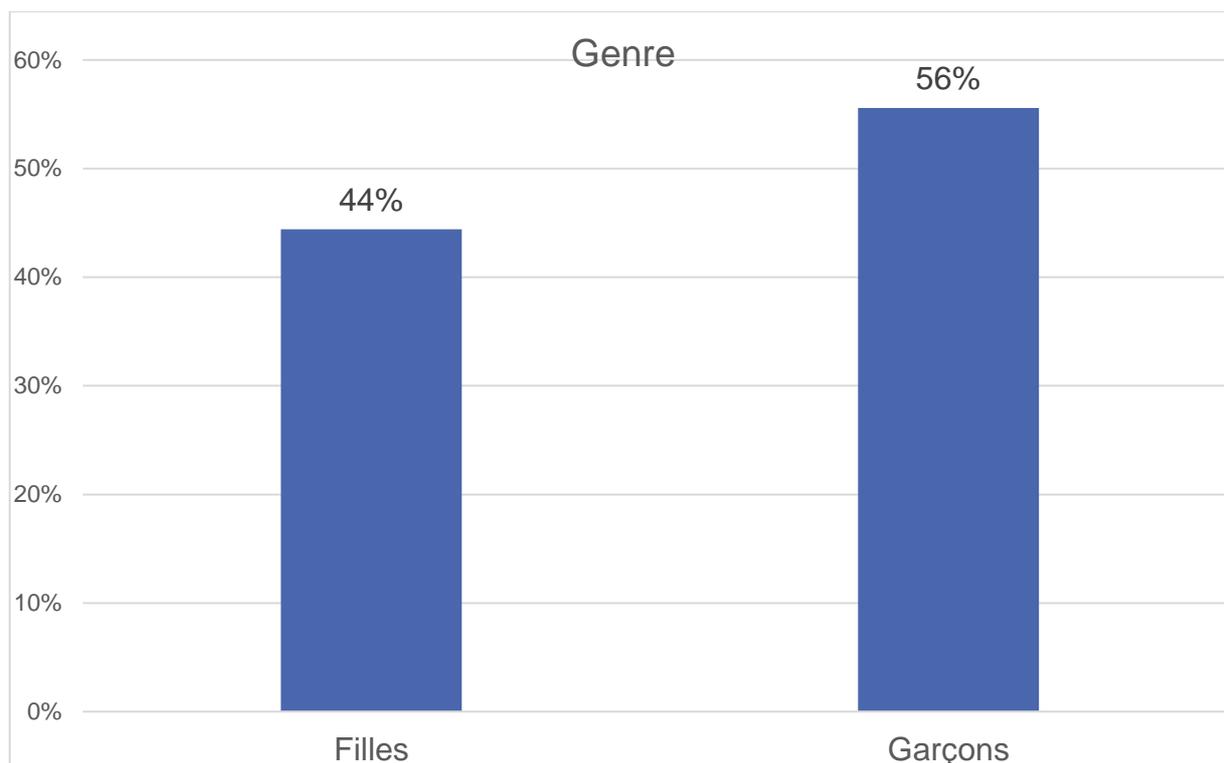
Vue globale des jeunes suivis en 2020 dans les différents établissements scolaires :

Ecoles	Elèves	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	Type 7
Mariette Delahaut	30	5	25	0	30	30						
La Cime	23	10	13	14	9	14			9			
Claire d'Assise	27	13	14	27			27					
Ecole des Forges	43	23	20	0	43	39		4				
Reumonjoie	23	5	18	23	0	1	7	15				
EPM	31	9	22	26	5	5	14	12				
Henri Rikir	21	8	13	8	13	1	8	12				
L'envol	53	23	30	5	48	48	5					
Saint-Edouard	40	19	21	9	31	23	9	8				
Le Cheneux	39	20	19	13	26	21	13	5				
EPA	60	45	15	30	30	29	30	1				
IRHOV	19	5	14	8	11						7	12
Maghin	54	24	30	17	37	37	17					
Mosaique	39	14	25	16	23	23	16					
TOTAL	502	223	279	196	306	271	146	57	9	0	7	12
Pourcentage	100%	44%	56%	39%	61%	54%	29%	11%	2%	0%	1%	2%

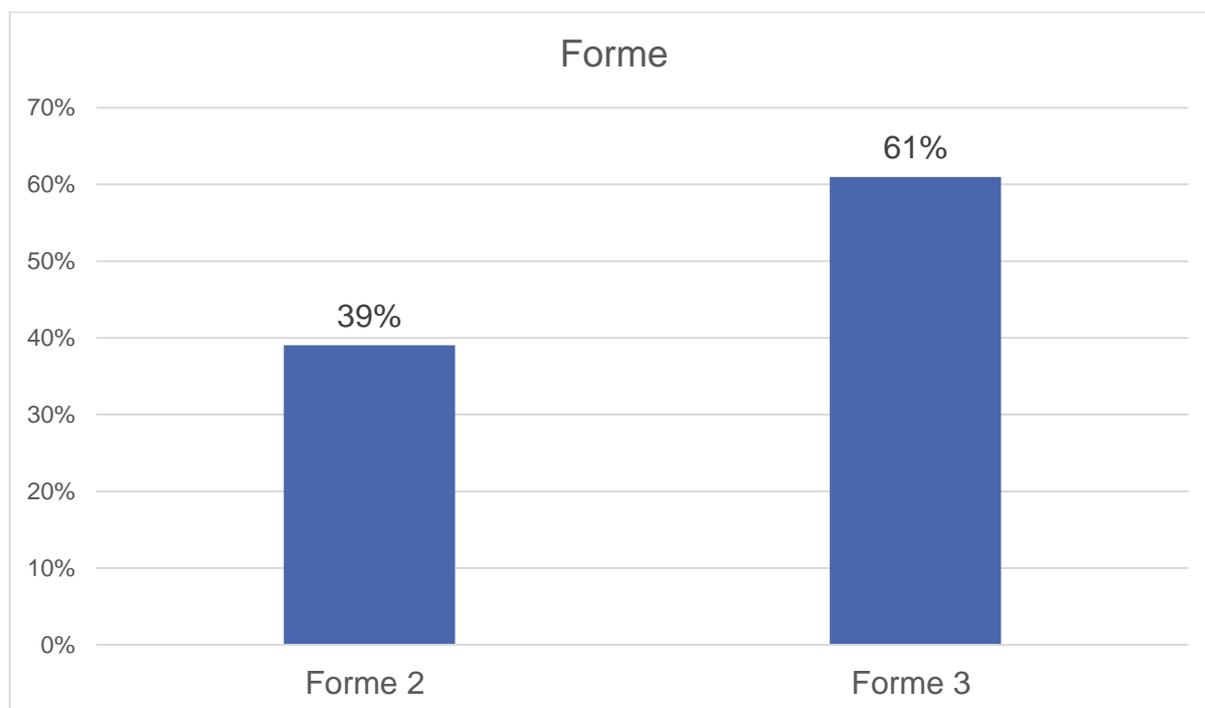
Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE-DGEO

Critères	indicateurs 2020		F2		F3			
Insertion socioprofessionnelle	Travail et formation en milieu ordinaire	Contrat de travail à durée indéterminée	0	0,0%	11,2%	5	1,6%	25,8%
		Contrat de travail à durée déterminée	0	0,0%		16	5,2%	
		Contrat de travail en INTERIM	0	0,0%		8	2,6%	
		CAP Aviq en milieu ordinaire	1	0,5%		3	1,0%	
		Contrat de travail en E.I – SFS	0	0,0%		0	0,0%	
		Formation + PFI FOREM	0	0,0%		2	0,7%	
		Formations professionnelles : IFAPME, CISP, CFISPA, régies de quartier,...	2	1,0%		30	9,8%	
		Stage découverte après école	2	1,0%		2	0,7%	
	Travail et formation en milieu adapté	Contrat de travail en ETA	0	0,0%		0	0,0%	
		Convention CAP en ETA	6	3,1%		0	0,0%	
		Convention d'Activités Citoyennes (en milieu ordinaire avec encadrement) / Convention de volontariat	9	4,6%		0	0,0%	
Recherche active d'emploi	avec accompagnement	2	1,0%	13	4,2%			
Poursuite formation au	Formation hors spécialisé	Qualification et ensuite orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale	0	0,0%	0,0%	11	3,6%	6,2%
		Poursuite d'une formation en alternance (CEFA, CFISPA, IFAPME ou EFT)	0	0,0%		8	2,6%	
Poursuite formation au même niveau	Formation dans le spécialisé	Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école	0	0,0%	63,3%	10	3,3%	50,7%
		Poursuite d'une formation autre que scolaire	0	0,0%		0	0,0%	
		Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	0	0,0%		4	1,3%	
		Réorientation au sein de la même école, mais dans une autre Formation	0	0,0%		5	1,6%	
		Poursuite de la précédente formation	124	63,3%		136	44,4%	
		Poursuite d'une formation en alternance	0	0,0%		0	0,0%	
Insertion sociale (avec accompagnement)	Socialisation institutionnelle	Capacité à se rendre au FOREM, aux agences locales emploi, à la mutuelle...	2	1,0%	12,2%	14	4,6%	5,6%
	Socialisation relationnelle	Capacité de s'intégrer dans une équipe et de communiquer efficacement	1	0,5%		0	0,0%	
	Développement personnel	Respect de l'hygiène personnelle, contrôle de soi... Capacité à vivre seul et à occuper son temps constructivement	0	0,0%		0	0,0%	
	Prise en charge en structure d'accueil	Suivi par un service d'accompagnement, projets Transition-Utilites, projets 16-25, ou	3	1,5%		3	1,0%	
Intégration en SAJA, SRA, SLS... pour les formes 3, uniquement les types 4, 6 et 7		18	9,2%	0	0,0%			
Sortie médicale		Prise en charge médicale de longue durée (y compris services santé mentale)	1	0,5%	0,5%	0	0,0%	0,0%
Sortie neutre		Inscription au FOREM	1	0,5%	8,7%	13	4,2%	4,2%
		Ouverture de droits au SPF	16	8,2%		0	0,0%	
Sortie négative		Abandon ou sortie inconnue	8	4,1%	4,1%	23	7,5%	7,5%
Total			196	100%	100%	306	100%	100%

Répartition des élèves selon le genre



Répartition selon la forme d'enseignement suivi



Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi

L'enseignement secondaire spécialisé est scindé en 7 types qui sont chacun, comme le précise le décret du 03 mars 2004, "adaptés aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe".

Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement.

TYPE 1 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental léger.

TYPE 2 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental modéré ou sévère

TYPE 3 : s'adresse aux élèves présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité

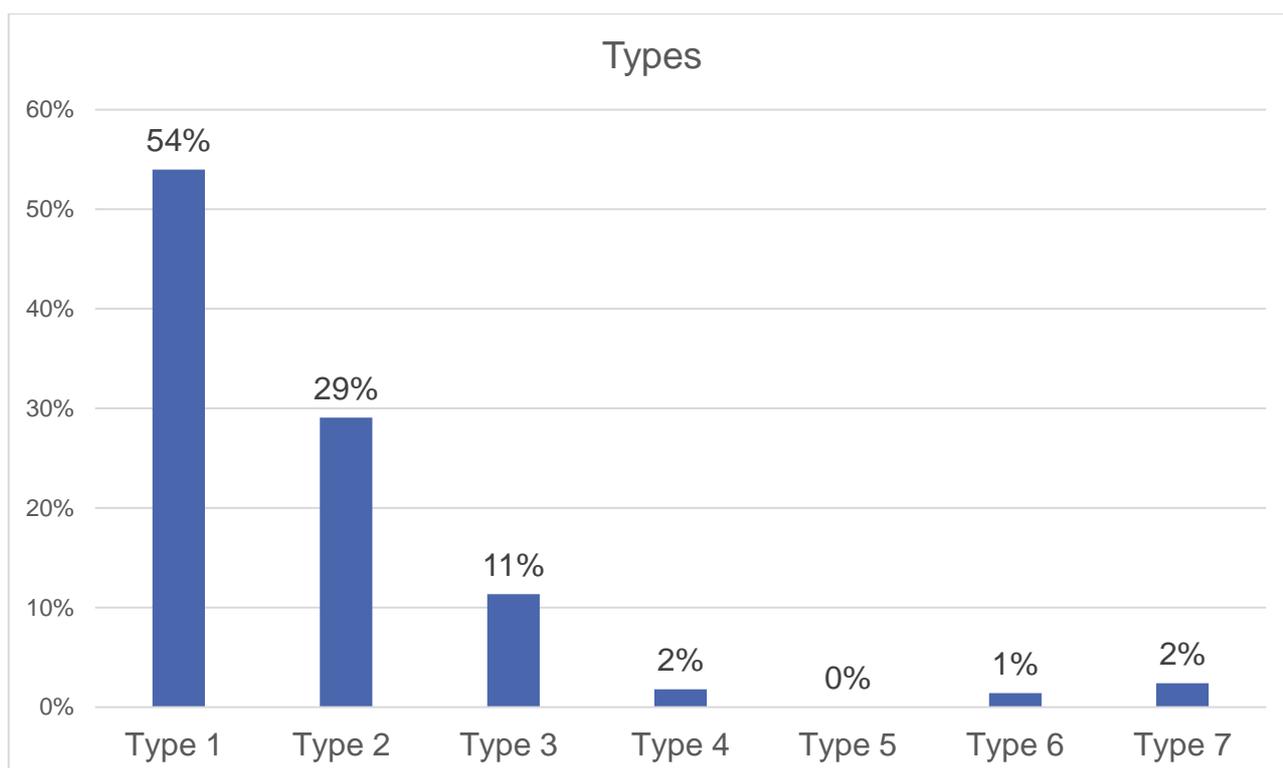
TYPE 4 : s'adresse aux élèves présentant une déficience physique

TYPE 5 : s'adresse aux élèves présentant une maladie ou étant en convalescence

TYPE 6 : s'adresse aux élèves présentant une déficience visuelle

TYPE 7 : s'adresse aux élèves présentant une déficience auditive

TYPE 8 : s'adresse aux élèves présentant des troubles des apprentissages



RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2020

Élèves qui suivent un enseignement de forme 2

Critères		indicateurs	2019	2019	2020	2020
Insertion socioprofessionnelle	Travail et formation en milieu ordinaire	Contrat de travail à durée indéterminée	1,0%	17,3%	0,0%	11,2%
		Contrat de travail à durée déterminée	0,5%		0,0%	
		Contrat de travail en INTERIM	1,5%		0,0%	
		CAP Aviq en milieu ordinaire	0,0%		0,5%	
		Contrat de travail en E.I – SFS	0,0%		0,0%	
		Formation + PFI FOREM	0,0%		0,0%	
		Formations professionnelles : IFAPME, CISP, CFISPA, régies de quartier,...	1,5%		1,0%	
	Stage découverte après école	0,0%	1,0%			
	Travail et formation en milieu adapté	Contrat de travail en ETA	1,0%		0,0%	
		Convention CAP en ETA	4,1%		3,1%	
Convention d'Activités Citoyennes (en milieu ordinaire avec encadrement) / Convention de		7,6%	4,6%			
Recherche active d'emploi	avec accompagnement	0,0%	1,0%			
Poursuite formation au niveau supérieur	Formation hors spécialisé	Qualification et ensuite orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
		Poursuite d'une formation en alternance (CEFA, CFISPA, IFAPME ou EFT)	0,0%		0,0%	
Poursuite formation au même niveau	Formation dans le spécialisé	Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école	0,0%	54,8%	0,0%	63,3%
		Poursuite d'une formation autre que scolaire	0,0%		0,0%	
		Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	0,5%		0,0%	
		Réorientation au sein de la même école, mais dans une autre Formation	0,0%		0,0%	
		Poursuite de la précédente formation	54,3%		63,3%	
		Poursuite d'une formation en alternance	0,0%		0,0%	
Insertion sociale (avec accompagnement)	Socialisation institutionnelle	Capacité à se rendre au FOREM, aux agences locales emploi, à la mutuelle...	0,5%	18,3%	1,0%	12,2%
	Socialisation relationnelle	Capacité de s'intégrer dans une équipe et de communiquer efficacement	2,5%		0,5%	
	Développement personnel	Respect de l'hygiène personnelle, contrôle de soi... Capacité à vivre seul et à occuper son temps	0,0%		0,0%	
	Prise en charge en structure d'accueil	Suivi par un service d'accompagnement, projets Transition-Utiles, projets 16-25, ou autre	6,1%		1,5%	
		Intégration en SAJA, SRA, SLS... pour les formes 3, uniquement les types 4, 6 et 7	9,1%		9,2%	
Sortie médicale		Prise en charge médicale de longue durée (y compris services santé mentale)	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Sortie neutre		Inscription au FOREM	1,5%	6,6%	0,5%	8,7%
		Ouverture de droits au SPF	5,1%		8,2%	
Sortie négative		Abandon ou sortie inconnue	2,5%	2,5%	4,1%	4,1%
Total			100%	100%	100%	100%

Élèves qui suivent un enseignement de forme 3

Critères		indicateurs	2019	2019	2020	2020
Insertion socioprofessionnelle	Travail et formation en milieu ordinaire	Contrat de travail à durée indéterminée	1,5%	26,1%	1,6%	25,8%
		Contrat de travail à durée déterminée	7,0%		5,2%	
		Contrat de travail en INTERIM	3,9%		2,6%	
		CAP Aviq en milieu ordinaire	3,9%		1,0%	
		Contrat de travail en E.I – SFS	0,0%		0,0%	
		Formation + PFI FOREM	0,3%		0,7%	
		Formations professionnelles : IFAPME, CISP, CFISPA, régies de quartier,...	6,7%		9,8%	
	Stage découverte après école	0,0%	0,7%			
	Travail et formation en milieu adapté	Contrat de travail en ETA	0,3%		0,0%	
		Convention CAP en ETA	0,0%		0,0%	
		Convention d'Activités Citoyennes (en milieu ordinaire avec encadrement) / Convention de	0,6%		0,0%	
Recherche active d'emploi	avec accompagnement	1,8%	4,2%			
Poursuite formation au niveau supérieur	Formation hors spécialisé	Qualification et ensuite orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale	3,3%	7,3%	3,6%	6,2%
		Poursuite d'une formation en alternance (CEFA, CFISPA, IFAPME ou EFT)	3,9%		2,6%	
Poursuite formation au même niveau	Formation dans le spécialisé	Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école	4,2%	51,5%	3,3%	50,7%
		Poursuite d'une formation autre que scolaire	3,3%		0,0%	
		Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	2,1%		1,3%	
		Réorientation au sein de la même école, mais dans une autre Formation	1,8%		1,6%	
		Poursuite de la précédente formation	39,1%		44,4%	
		Poursuite d'une formation en alternance	0,9%		0,0%	
Insertion sociale (avec accompagnement)	Socialisation institutionnelle	Capacité à se rendre au FOREM, aux agences locales emploi, à la mutuelle...	6,4%	7,9%	4,6%	5,6%
	Socialisation relationnelle	Capacité de s'intégrer dans une équipe et de communiquer efficacement	0,0%		0,0%	
	Développement personnel	Respect de l'hygiène personnelle, contrôle de soi... Capacité à vivre seul et à occuper son temps	0,0%		0,0%	
	Prise en charge en structure d'accueil	Suivi par un service d'accompagnement, projets Transition-Utililes, projets 16-25, ou autre	1,2%		1,0%	
		Intégration en SAJA, SRA, SLS... pour les formes 3, uniquement les types 4, 6 et 7	0,3%		0,0%	
Sortie médicale		Prise en charge médicale de longue durée (y compris services santé mentale)	0,6%	0,6%	0,0%	0,0%
Sortie neutre		Inscription au FOREM	1,8%	2,1%	4,2%	4,2%
		Ouverture de droits au SPF	0,3%		0,0%	
Sortie négative		Abandon ou sortie inconnue	4,5%	4,5%	7,5%	7,5%
Total			100%	100%	100%	100%

- En 2020, 14 écoles adhéraient au projet : 4 pour la zone de Namur, 2 pour le Brabant Wallon et 8 pour la zone de Liège.
- Les jeunes ont été accompagnés par une trentaine de référents(es).
- En analysant **les chiffres**, nous pouvons constater que le pourcentage de filles et de garçons suivis par le projet reste similaire qu'en 2019.
- Le pourcentage des jeunes suivant un enseignement de F2 est quasiment stable par rapport à l'année dernière soit 37%.

-
- Le pourcentage de jeunes présentant des handicaps physiques et sensoriels (entrés dans le projet en 2015) a chuté à 5%.
 - Le nombre de jeunes pris en charge par le projet est sensiblement le même.
 -

Une année mouvementée :

Le covid et ses impacts :

Il faut rappeler que l'année 2020 a été marquée par différents temps où le covid a à chaque fois modifié les règles d'organisation scolaire et sociale. Il a forcé certaines écoles à mettre en place l'hybridation, les cours à distance, la division des groupes classe, imposé le port du masque et des distances sociales.

Cette période a mis en difficulté les jeunes. En effet, celle-ci, a entraîné une perte de rythme et de structuration, une perte de sens, un certain décrochage, des situations difficiles : augmentation des violences intrafamiliales par 3 ; dépression, précarité financière des familles...

Les référents coordinateurs ont mis en place de nombreux outils pour rester en contact et maintenir le lien avec les jeunes. Ils ont multiplié les canaux de communication avec eux : Facebook, Messenger, WhatsApp... Il y a eu des réunions collectives en visioconférence, des recherches d'outils utilisables via le numérique.

Le covid a eu des impacts dans la manière de vivre le projet :

- Ralentissement dans les démarches
- Pas d'évaluation, stages interrompus...
- Liste d'attente plus importante dans les centres de formation
- Reports de signatures de contrats.
- Annulation de certaines animations de groupes ou autres
- Interdiction de visite de personnes extérieures au sein de l'école
- Actions collectives ont été postposées puis réorganisées

Le covid dans la déstructuration qu'il a pu avoir sur le jeune a eu plusieurs impacts. Ceux-ci se marquent dans les indicateurs et de manière plus forte pour les élèves de Forme 2.

On peut constater plusieurs impacts sur les jeunes et leur projet en lien avec le Covid.

- Diminution de l'insertion socio-professionnelle.
- Prolongation de la scolarité

-
- Diminution des activités citoyennes
 - Augmentation des abandons.

Enfin, il faut pointer le fait que les réunions de comité pédagogique ont permis de construire un réseau de référents coordinateurs solidaires et coopératifs. Durant cette année, de nouveaux référents coordinateurs ont rejoint le projet. Ils ont pu compter sur l'appui, les conseils des autres référents coordinateurs.

Principales actions réalisées par les référents :

- Contact avec les familles / accompagnement à distance dans les démarches administratives
- Contacts avec les partenaires
- Création d'un dossier type d'admission en structures adaptées
- Finalisation de dossier d'admission
- Préparation de nouveau projet pour le futur

[Insécurité sur le préfinancement du projet et départ coordinateurs pédagogiques :](#)

Cette année 2020 a été de part en part marquée par l'insécurité liée au préfinancement du projet. Ce questionnement a mobilisé beaucoup d'énergie et de ressources pour mettre en œuvre des actions favorisant le renouvellement du projet (relevé d'impact, événement de clôture, courrier aux ministres...). Ces démarches ont eu un impact très positif : analyser la plus-value du projet pour les jeunes, renforcer la prise de conscience de l'utilité du projet.

Par ailleurs, le départ d'Hélène Adam en juin puis de Philippe Manset en décembre a amené au sein de l'EWETA une réflexion sur le poste de coordination. Cela s'est conclu par la volonté de renforcer les liens et les ponts entre les régions prises en charges et aussi entre les écoles et les ETA. La coordination est centralisée sur une personne qui assure le suivi entre les différentes régions.

[Suggestions d'améliorations](#)

Chaque année, les référents-coordinateurs sont sollicités pour émettre des suggestions d'amélioration de l'action. Bien entendu, en cette fin de programmation et dans l'optique d'aller vers

l'écriture d'un nouveau projet, ces propositions d'amélioration sont d'autant plus importantes à entendre.

Deux grands points se dégagent : mettre l'accent sur la mobilisation des parents et utiliser de manière efficiente les nouvelles technologies et l'outil informatique.

Les autres points d'amélioration suggérés sont :

- Élargir la période de prise en charge du jeune
- Plus de budget de fonctionnement
- Donner une meilleure information sur le handicap aux entreprises
- Mettre l'accent sur les activités qui favorisent la confiance en soi
- Proposer des formations aux référents
- Élargir la liste des partenaires susceptibles de prendre le relais pour l'après-école.
- Prendre plus en compte les soft skills
- Élargissement du suivi à tous les jeunes de l'enseignement spécialisé
- Distribution d'une feuille de route pour les référents avec un échéancier

Enfin, les référents-coordonateurs souhaitent accentuer les réunions de comité pédagogique

Une dernière année, deux réalisations

Cette dernière année du projet Transition Insertion 2020 a été marquée par deux réalisations majeures

Événement de fin de programmation

L'évènement de clôture prévu le 26 mai 2020 ne pouvait avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Pourtant, les coordinateurs du projet soutenus par leurs organismes ont redoublé d'ingéniosité pour maintenir l'évènement et le réalisé au travers d'une réunion en ligne.

Outre la présentation des chiffres globaux du projet et des perspectives, ce fut aussi le moment de rêver ensemble autour d'un nouveau projet et de présenter le guide de la transition réussie.

Transition scolaire : 2 parcours et 35 outils pour la réussir

Fruit de la collaboration entre les coordinateurs de l'EWETA et la coordinatrice de la FEBRAP, ce guide se veut être un outil pratique compilant les savoir-faire acquis tout au long de cette programmation.

Déterminer deux parcours types pour les élèves selon qu'ils fréquentent l'enseignement de forme 2 ou 3 se veut être une aide pour toute personne entamant une démarche d'accompagnement des jeunes dans la transition entre le monde scolaire et le monde adulte.

Afin de rendre la tâche moins complexe et plus ludique, 35 outils ont été compilés et partagés.

À destination de toutes les écoles et des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle, il est disponible gratuitement sur le site de l'EWETA

LES COMITES

Comité d'accompagnement

La mission du comité d'accompagnement est d'assurer la bonne mise en œuvre du suivi opérationnel des projets « Transition/Insertion 2020 » sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Il est composé :

- D'un représentant du Ministre de l'Enseignement obligatoire
- Du coordonateur et des membres du bureau exécutif du CCGPE DGEO
- Des représentants des réseaux d'enseignement impliqués dans le projet
- D'un représentant de l'administration fonctionnelle concernée (Direction des Affaires générales et de l'Enseignement Spécialisé)
- D'un représentant de l'AViQ
- D'un représentant de PHARE
- D'un représentant de l'EWETA
- D'un représentant de la FEBRAP
- D'un représentant du FOREM
- D'un représentant d'ACTIRIS
- D'un représentant de l'Agence FSE

Le comité d'accompagnement se réunit au minimum deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs, analyser les rapports annuels d'activités, identifier et solutionner les éventuels problèmes et pour soumettre au Gouvernement de la Communauté française les éventuelles modifications de fonds jugées nécessaires pour atteindre les objectifs.

Comité de suivi local

Le comité de suivi local est le lieu privilégié de réflexion et de rencontre des directions des établissements scolaires impliqués dans le projet et des différents partenaires dont l'action se situe dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Ce comité, distinct sur les bassins de Liège, Namur et Brabant Wallon, se réunit au minimum trois fois par an.

Outre le fait de pointer les difficultés et les facilités de la mise en place du projet au sein des établissements scolaires, les réunions de comité de suivi local permettent de diffuser l'information et les résultats auprès des directions des écoles et des partenaires directement impliqués dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Lors de ces réunions, il se dégage régulièrement des pistes d'actions pour faciliter le travail des référents-coordonateurs. De même, de nombreux partenaires suivant le projet se proposent pour venir expliquer leur action aux référents-coordonateurs en vue d'une meilleure coordination et dans un objectif d'efficacité optimal.

Comité pédagogique

Le comité d'accompagnement pédagogique assure le suivi et le bon déroulement du projet au travers de réunions mensuelles (de 6 à 8 fois par an) réunissant les référents-coordonateurs et les coordinateurs pédagogiques. Les comités d'accompagnement pédagogique sont mis en place distinctement sur les trois zones (bassin de Namur, bassin du Brabant Wallon et bassins de Liège, Huy-Waremme et Verviers). Une ou deux fois par an, une réunion commune aux deux zones est organisée afin de donner au projet une plus grande cohérence et un meilleur partage d'expériences.

Lors de ces réunions, les objectifs des coordinateurs pédagogiques sont principalement de :

- Proposer aux référents-coordonateurs des informations régulières concernant l'évolution du projet « Transition/Insertion »
- Donner des informations utiles concernant les aspects plus administratifs du projet aux référents-coordonateurs (principalement pour les écoles entrantes)
- Suivre des cas particuliers exposés et rechercher des solutions
- Apporter des outils méthodologiques
- Inviter des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle en vue de donner une information précise sur des sujets variés.
- Favoriser les échanges des « bonnes pratiques » et la mixité des réseaux

Les coordinateurs-pédagogiques sont aussi le relais avec le CCGPE, l'EWETA et les directions d'écoles ainsi qu'avec les différents partenaires.

Ils sont chargés de la rédaction du rapport annuel et mettent tout en œuvre pour assurer la publicité du projet.

Ils participent à différents groupes de travail, colloques, ...

RECU REFLEXIF

Le rapport annuel 2020 est teinté de rebondissements dus d'une part à l'incertitude liée à la poursuite du projet et d'autre part à la crise sanitaire du Covid-19.

Néanmoins, s'il continue à se faire le témoin de l'existence du développement d'une pratique professionnelle de plus en plus efficiente et innovante il se veut aussi être une source d'inspiration pour un futur projet.

En effet, l'action d'accompagnement des jeunes au sein des établissements scolaires de l'enseignement spécialisé est loin d'être terminée.

Nous observons qu'il nous faudra unir nos forces et les compétences acquises tout au long de ces années pour se projeter vers l'avenir de manière sereine.

De nombreux défis doivent encore être relevés : la problématique des doubles diagnostics, la mobilisation plus accrue des parents dans les projets des jeunes ou encore l'intégration des nouvelles technologies dans les actions d'accompagnement.

Depuis 2014, le projet Transition Insertion n'a eu de cesse de démontrer la valeur d'un travail de terrain au départ des établissements scolaires. Aujourd'hui, plus que jamais, il nous revient la responsabilité de faire perdurer l'action entamée et développée durant toutes ces années.

Les référents-coordonateurs ont su ouvrir le chemin, montrer une voie d'excellence, créer avec force et détermination une fonction essentielle dans la mission de transition scolaire.

N'est-ce pas à nous maintenant de nous occuper de la pérenniser ?



FSE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

